

CONSEIL MUNICIPAL

☞ **REUNION DU 20 OCTOBRE 2022** ☞

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ MOTION DEMANDANT LA DESINDEXATION DU PRIX DE L'ELECTRON DE L'ELECTRICITE SUR CELUI DE LA MOLECULE DE GAZ
- ▶ PROPOSITIONS D'ASSURANCES POUR LES BIENS COMMUNAUX ET MATERIEL ROULANT
- ▶ INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT



NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARQUANT, Maire.

Date de la convocation : 15 octobre 2022

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, DESMOULES Maryse, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, BERTHELOT Jean-Pierre, DUBUISSON Isabelle, LAMOTTE Magali, PETIT Dominique

Absent(s) excusé(s) : CHARPIN Karine, DUBOIS Jean-Marie, PERONNET Chantal, DE BARTILLAT Gérard, KLEE Arnaud, PACAUD Quentin

Absent (s) :

Procuration (s) : CHARPIN Karine à DUBUISSON Isabelle, PERONNET Chantal à DESMOULES Maryse, DUBOIS Jean-Marie à ROUX Sylvain, KLEE Arnaud à CHABERT Gilles, PACAUD Quentin à MARQUANT Jean-Luc

Secrétaire de séance : PETIT Dominique

PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal et le compte-rendu du 15 septembre 2022.

MOTION DEMANDANT LA DESINDEXATION DU PRIX DE L'ELECTRON DE L'ELECTRICITE SUR CELUI DE LA MOLECULE DE GAZ

Considérant que depuis le début de la guerre en Ukraine, la diminution des flux de gaz russe vers

l'Europe a contraint la majorité des pays de l'Union européenne à rouvrir les centrales thermiques, fortement consommatrices de gaz, pour produire de l'électricité :

Considérant que les consommateurs de ces pays, — particuliers, entreprises et collectivités territoriales —, font face conséquemment à une augmentation très importante de leur facture d'électricité ;

Considérant que, dans le même temps, l'Espagne et le Portugal pratiquent un prix près de 3 fois moins élevé, grâce à la « *dérogation ibérique* » consentie par la Commission européenne ;

Considérant que ladite dérogation autorise à appliquer un système tarifaire qui plafonne le prix du gaz entrant dans la production électrique et qu'elle permet, en conséquence, de dissocier la formation du prix de l'électricité de celui du gaz ;

Considérant que la flambée du prix de l'énergie est principalement imputable au fonctionnement trop rigide du marché européen de l'électricité ;

Considérant que la désorganisation du marché, que provoque l'indexation du prix de l'électron de l'électricité sur celui de la molécule de gaz, ne permet pas d'anticiper le montant des factures énergétiques, tributaires de hausses trop brutales ;

Par la présente motion, la commune de SALIGNY SUR ROUDON :

- **Demande** solennellement au gouvernement de saisir les instances européennes pour qu'elles renoncent à l'indexation du prix de l'électron de l'électricité sur celui de la molécule de gaz ;
- **Soutient** la cause des consommateurs, — particuliers, entreprises et collectivités territoriales —, assujettis aux rigueurs d'un marché européen de l'énergie qui échappe à notre souveraineté nationale.

CONTRATS D'ASSURANCES DES BIENS COMMUNAUX ET DU MATERIEL ROULANT

Après étude des propositions pour les assurances des biens communaux et du matériel roulant,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les propositions de l'assurances Groupama à compter du 1^{er} janvier 2023.

INFORMATIONS

- a) M. BERTHELOT Jean-Pierre, conseiller municipal a été désigné « **correspondant incendie et secours** » par arrêté municipal.
- b) Un **Arrêté municipal de réglementation des coupures d'éclairage public sur le territoire de la commune** a été pris pour lutter contre la pollution lumineuse, et d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité.
- c) **SDE 03** / Une réunion est prévue le mardi 29 novembre 2022 de 14 h à 19 à la « salle Isléa » à AVERMES avec des ateliers thématiques sur 3 axes principaux : les réseaux électriques, gaz et éclairage public, le bâtiment et l'installation de productions d'énergies renouvelables, M. MARQUANT Jean-Luc, Maire et M. Gilles CHABERT, Adjoint représenteront la commune.

- d) **RECONQUETE DU CENTRE BOURG** / des fiches actions ont été présentées au conseil municipal, une réunion de travail en comité technique est fixée le mardi 25 octobre 2022 à 15 h pour la présentation des estimations par projet.
- e) Planification des **circuits des chemins de randonnée** pour l'impression des panneaux signalétiques.
- f) **Entretien des cours d'eau** : le jeudi 20 octobre, le Maire accompagné de ses Adjointes Mme DESMOULES Maryse et M. CHABERT Gilles ont rencontré Mme RUBANTEL Sophie, technicienne au service de la Police de l'eau de la Direction Départementale des territoires pour un projet d'entretien du cours d'eau « Le Rondon ». A cette occasion, Il a été rappeler la nécessité d'assurer un entretien régulier des cours d'eau par les propriétaires pour en préserver les fonctionnalités, limiter les impacts des crues ou encore éviter l'érosion des berges.
- g) Le Maire informe que les travaux débiteront le 2 novembre prochain au **Marché couvert** et qu'il sera fermé au public pendant la durée des travaux. Un arrêté sera transmis aux associations et la Maison Familiale et Rurale concernées par l'utilisation.
- h) Dans le cadre d'agencement d'espaces publics et de la reconquête du centre bourg, l'artiste FORSTER Richard, situé à ISSOUDUN propose à la commune son travail de « **fresques murales et trompe l'œil** ». Le choix du thème sera étudié prochainement.
- i) Le conseil municipal projette de déterminer la dénomination des écoles primaire et maternelle au titre « **un nom pour mon école** » qui sera confiée à la commission de communication.
- j) Compte rendu du **conseil d'école** et du **conseil de l'Association des Parents d'élèves** du mardi 18 octobre 2022.
- k) Compte rendu de la **réunion publique** du 29 septembre 2022.
- l) Compte rendu de la **commission de la communication** du 14 octobre pour l'élaboration du bulletin municipal 2023.
- m) Le départ pour la **cérémonie du 11 novembre** se fera de la Mairie à 10 h 15 pour le dépôt de gerbes au monument aux morts à 10 h 30 avec la participation de la fanfare de DOMPIERRE SUR BESBRE, l'association des AFN et la municipalité convie la population Salignoise à s'associer. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité au « Relais Salignois ».

QUESTIONS DIVERSES

- Préparation et organisation du **repas des aînés** du samedi 29 octobre.
- **La prochaine réunion du conseil municipal** est prévue le mardi 15 novembre 2022 à 19 h 30 en Mairie.